Lyon, le 21 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Saulaie change de visage : inauguration des premiers espaces publics, le parc des Tanneries et la place Valmy

À Oullins-Pierre-Bénite, la transformation de La Saulaie franchit une nouvelle étape avec l'inauguration des premiers espaces publics. Le parc des Tanneries et la place Valmy offrent de nouveaux lieux de rencontre, de loisirs et de nature, au cœur d'un quartier en pleine mutation.

Le parc des Tanneries © Anaïs Mercey – Métropole de Lyon

« La Métropole de Lyon poursuit la transformation de la Saulaie à Oullins-Pierre-Bénite. Ces premiers espaces publics, conçus dans une démarche d'urbanisme favorable à la santé, incarnent notre ambition : transformer une friche industrielle en un quartier moderne et durable, qui verra son développement accéléré par l'accueil du village olympique. » **Véronique Sarselli***,* Présidente de la Métropole de Lyon

« Avec l'inauguration du parc des Tanneries et de la place Valmy, les tout premiers espaces publics de La Saulaie prennent vie. C'est l'étape concrète pour ce quartier imaginé il y a plus de dix ans par François-Noël Buffet et Clotilde Pouzergue. Nous sommes fiers de poursuivre cette ambition et de voir La Saulaie devenir réalité ! » **Jérôme Moroge,** Maire d'Oullins

« Aux côtés des collectivités, la SEM SERL prépare la Saulaie aux défis urbains présents et futurs. L'intégration des enjeux de santé et de qualité de vie à toutes les échelles de l'opération d'aménagement se traduit sur le parc des Tanneries, par des expérimentations de design actif réalisées avec les habitants et qui encouragent l'activité physique. » **Vincent Malfère,** Directeur général de la SEM SERL

DEUX NOUVEAUX LIEUX DE VIE POUR LES HABITANTS

À l'automne 2026, deux nouveaux espaces publics sont inaugurés.

Le **parc des Tanneries** s'étend le long des voies ferrées, sur l'emplacement de l'ancien parc relais, jusqu'à la limite sud de la ZAC. Il sera situé en face du futur village olympique. Il propose deux aires de jeux pour enfants et accueillera, à terme, un skatepark dans sa partie sud. Ce projet marque une première étape dans la création d'une série de parcs et squares au sein du quartier, intégrée aux aménagements de la ZAC.

La **place Valmy,** située à la place d'un ancien parking, a été aménagée en écho au parvis qui a été créée en 2013 avec l'arrivée du métro et le déplacement de la Gare voyageur au sud de l'avenue du Rhône. Elle participe ainsi à la reconfiguration de l'entrée du centre-ville d'Oullins. La conception s'appuie sur une palette végétale d'espèces indigènes et adaptée au changement climatique. Les muret et calades ont été réalisées grâce au réemploi de pierres récupérées dans les différentes démolitions qui ont eu lieu sur la ZAC.

TRANSFORMER UNE ANCIENNE FRICHE INDUSTRIELLE EN UN QUARTIER AXÉ SUR LE BIEN-ÊTRE

Dans le cadre du projet urbain de la Saulaie, **4,8 hectares d'espaces verts** et **3 parcs** seront aménagés. Ces espaces publics, conçus par les urbanistes-paysagistes BASE/TVK, sont pensés comme une **véritable armature paysagère** du nouveau quartier.

Ils sont guidés par une **démarche d'urbanisme favorable à la santé**, prenant en compte de manière systématique l'environnement, la qualité de vie et le bien-être des habitants et usagers dans les aménagements, à travers, notamment le design actif. Cette approche de conception de l'espace public, des bâtiments ou du mobilier urbain incite les usagers à pratiquer une activité physique ou sportive spontanée, libre et accessible à tous au quotidien.

LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Les deux nouveaux espaces accueillent une statue et une œuvre d'art rendant hommage au passé industriel d'Oullins-Pierre-Bénite.
La **place Valmy** accueille une statue en hommage à **Joseph-Marie Jacquard** (1752-1834), inventeur du célèbre métier à tisser Jacquard, qui a profondément marqué l'histoire de l'industrie textile. Figure emblématique d'Oullins, où il a vécu jusqu'à sa mort, il incarne l'ingéniosité et le savoir-faire qui ont contribué au rayonnement du territoire. L'œuvre est née à l'initiative du conseil de quartier de la Malletière et a été réalisée par Marie-Hélène Vallade Huet, sculptrice locale. La statue a été dévoilée à l'occasion du geste inaugural de la place ce 21 octobre 2026.

Au cœur du parc des Tanneries, une œuvre prend place en mémoire des ouvriers et du passé industriel local. Réalisée vers 1974 par l'artiste Robert Magand, **L'Homme de la Saulaie** représente un ouvrier des tanneries. Haute de près de deux mètres, cette sculpture a été façonnée à partir de matériaux de récupération. Initialement installée sur le square Jean-Jaurès, l'œuvre retrouve aujourd'hui une place au sein du nouveau parc des Tanneries. Elle a fait l'objet d'un chantier jeune, en avril 2026.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET URBAIN

Avec l'arrivée des premiers espaces publics, le nouveau quartier de la Saulaie commence à prendre forme à travers des lieux que ses habitants, usagers et visiteurs pourront investir au quotidien. Cette dynamique va s'accélérer également avec la construction du village olympique, prévue à compter de mi-2027, l'avancement des premiers lots résidentiels et la création des équipements municipaux.
Les autres étapes à venir :

- **Ilot 4 :** PC déposé au printemps et obtenu à la rentrée 2026. Les travaux devraient commencer au début de l'année 2027 pour une livraison mi-2029.
- **Ilot 5 :** Le travail de mise au point du permis arrive à son terme. Le permis devrait être déposé d'ici la fin octobre pour un démarrage des travaux mi 2027 et une livraison mi-2029.
- **Gymnase :** début des travaux courant 2027.
- **Centre aquatique, crèche et maison de santé :** dépôt de PC fin 2026 pour un démarrage des travaux en 2027.

En chiffres

4,8 hectares d'espaces verts et **3 parcs** à l'échelle de la ZAC de la Saulaie
37 600 m² d'espaces verts seront créés dont : 20 200 m² dans l'espace publics, et 17 400 m² d'espaces verts privés
128 355 m² de surface de plancher
1,9M€ coût des travaux du parc des Tanneries et de la place Valmy

La renaturation de la partie nord du parc des Tanneries fait l'objet d'une subvention de l'État dans le cadre du **Fonds vert** à hauteur de 107K€.

PRÉFET DU RHÔNE
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

Contacts presse
Métropole de Lyon - Laetitia LATAPY : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93
Ville d'Oullins-Pierre-Bénite - Maylis GONOT : mgonot@oullinspierrebenite.fr 06 51 43 15 65
SEM SERL – David CORTIER : d.cortier@groupe-serl.fr 06 09 96 56 64